



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
27 avril 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1^{er} mai 2013

Point 6 de l'ordre du jour

Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission

Projet de rapport

Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission

1. La Commission était saisie du rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (E/ESCAP/69/19). En sa qualité de rapporteur du Comité consultatif, le représentant permanent du Pakistan auprès de la CESAP a présenté les principales activités du Comité au cours de l'année écoulée.
2. Les représentants de la Fédération de Russie et de la Thaïlande ont fait des déclarations.
3. Depuis la soixante-huitième session de la Commission, le Comité consultatif a tenu six sessions ordinaires et deux sessions informelles: l'une pour entendre un exposé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'autre pour entendre un exposé sur les préparatifs en vue de la Réunion régionale Asie-Pacifique pour la mise en œuvre des résultats de Rio+20. Son groupe de travail informel sur les projets de résolution avait convoqué six réunions pour procéder à un examen initial des projets de résolution.
4. Dans le cadre de son examen et de son évaluation de la soixante-huitième session de la Commission, le Comité consultatif a donné des directives au secrétariat sur l'application des 11 résolutions qui avaient été adoptées durant cette session. Le Comité consultatif a également formulé des observations et des suggestions concernant le projet de programme de travail pour la période biennale 2014-2015.
5. Le Comité consultatif a fait part de vues et d'opinions sur toute une série de questions, notamment le suivi des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement. Si les États membres ont exprimé une diversité d'opinions sur la manière dont la région et ses États membres souhaiteraient peut-être envisager le

développement durable, il a été convenu que la région Asie-Pacifique jouait un rôle actif et constructif dans le cadre de ces discussions particulièrement importantes, et il était souhaitable de tirer profit de cette dynamique au fur et à mesure des progrès des débats sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

6. La participation à l'examen final de l'appareil de conférence de la Commission a constitué une autre activité essentielle du Comité consultatif. Les membres du Comité consultatif ont noué un dialogue avec l'équipe d'évaluation à deux de ses sessions, ont contribué par leur apport à des questionnaires et à des entretiens individuels et en petit groupe et, dans le cadre de sessions informelles, ont ensuite examiné les recommandations contenues dans le rapport de la Secrétaire exécutive présenté à la Commission.

7. La Commission a noté le rôle joué par le Comité consultatif en tant qu'organe décisif par l'intermédiaire duquel les États membres peuvent coopérer les uns avec les autres ainsi qu'avec le secrétariat, et elle a exprimé son appui au rôle assumé par le Comité consultatif entre les sessions de la Commission.

8. La Commission a adopté le rapport du Comité consultatif.
